

■ VALLET

ZAC DU BROCHET. L'opposition veut de la « transparence »

Après le vote du conseil municipal sur le projet de la future zone commerciale, l'opposition explique pourquoi elle s'est abstenue.

La mise au point était « nécessaire ». Au lendemain du conseil municipal, l'opposition a souhaité redire quelle est sa position sur le projet de Zac du Brochet. Un dossier qui a cristallisé les débats lors de la dernière séance. Des échanges qui n'ont pas porté sur le fond, « en raison de l'attitude de la majorité. A chaque fois, elle a fermé la porte en disant qu'on était contre le projet », déplore Nicole Lacoste. Ce qui est « faux », conteste l'ex-maire. « Ce projet de Zac, c'est nous qui l'avons porté, mis en œuvre, défendu et négocié. On ne peut pas être contre. Il n'y a aucune ambi-

guité », martèle la chef de file de l'opposition, agacée par « les silences et les allégations » de la majorité.

Le désaccord porte sur le cahier de prescriptions architecturales et paysagères de la future zone commerciale. L'opposition s'est abstenue de voter sur « un document annexé au Plu », en cours d'écriture. « Comment valider implicitement un document qui n'est pas connu de tous ? », s'interroge Denis Portier. « On demande juste à avoir une base sur laquelle se prononcer. On n'avait rien. Les autres conseillers non plus », ajoutent les autres élus de l'opposition. Cette « non-transparence » pose question « sur la sincérité des débats ». D'autant que le cahier fera office « de règlement », rappelle l'ex-adjoint à l'urbanisme. « Les permis de construire seront délivrés en fonction du res-



Les élus de l'opposition.

pect de ce document qui va impacter toute une zone ».

« Ce n'est pas un problème d'avoir confiance ou pas. C'est un problème de démocratie et de méthode participative. Les élus doivent savoir, connaître. Bref, être à minima informés avant de voter », insiste le groupe minoritaire. L'opposition qui dénonce « une manière de faire » demande à

ce que le projet soit mené dans la clarté, et « à faire participer la population pour éviter tout sous-entendu ». « Plus on reste dans les clous en transparence, plus on a de chances d'aller au bout de ce projet. Et moins on s'expose à des recours », résume Nicole Lacoste.

Hervé Pavageau